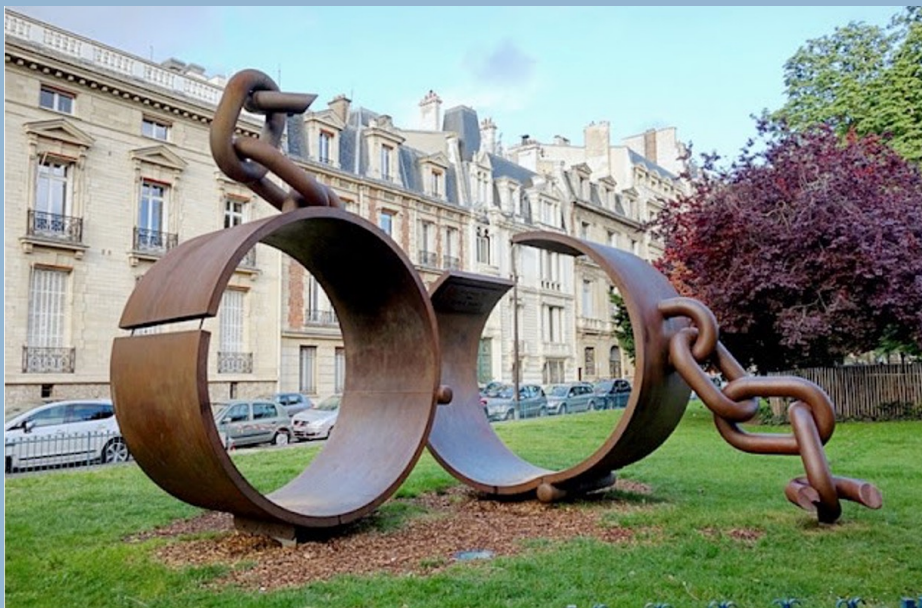


EMC COLLÈGE – 4°

# TRAVAILLER LA NOTION DE LIBERTÉ À L'ORAL

PROPOSITION D' ELSA MICHEL (COLLÈGE SIMONE VEIL, MONTPELLIER), LAURIE DESTAVILLE (COLLÈGE SÉVIGNÉ, PERPIGNAN), ANGÉLIQUE CALLAU (COLLÈGE LES ESCHOLIERS, MONTPELLIER)



Fers, Driss Sans-Arcidet, 2009

## Qu'est ce qu'être libre ?

# ENJEUX POUR L'ENSEIGNANT

## La séquence proposée articule un double objectif :

- Définir la **notion de liberté** dans son acception la plus large (philosophique, juridique, pratique)
- Travailler l'oral à travers une modalité : la **discussion organisée**.

## La mise en œuvre vise à faire expérimenter l'idée de liberté dans la pratique de l'oral :

- L'aspect notionnel (définir la liberté) ne doit pas être un prétexte à travailler l'oral. Il nous semble en effet intéressant et pertinent de faire comprendre aux élèves que travailler leur capacité à **s'exprimer à l'oral et échanger avec autrui est une liberté fondamentale en démocratie. Le fond et la forme doivent être intrinsèquement liés ici.**

**Aussi, la problématique de la séquence peut être la suivante : *Qu'est-ce qu'être libre ?***

# LA NOTION DE LIBERTÉ DANS LES PROGRAMMES D'EMC

## EXTRAITS DU PRÉAMBULE

### Le respect d'autrui et de *sa liberté*

- Respecter autrui, **c'est respecter sa liberté**, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité

### Les valeurs et les principes de la République

- Les valeurs et principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent **la liberté de chaque citoyen**. Les transmettre et les faire partager est une œuvre d'intégration républicaine.

### La citoyenneté républicaine

- La citoyenneté repose sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à une communauté politique, qui est fermement adossée aux valeurs et aux principes de la République. Cette conception de la citoyenneté souligne l'importance **de la loi et du droit** tout en promouvant **une éthique et une culture du débat** et de la pluralité des opinions caractéristiques de l'espace démocratique.

# COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

## EXTRAITS DU PRÉAMBULE

### ❑ *Coopérer et mutualiser*

L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux qui placent ***les élèves en situation de coopération et de mutualisation favorisant les échanges d'arguments*** et la confrontation des idées.

### ❑ *L'oral*

L'enseignement moral et civique ***contribue au développement des compétences orales*** à travers, notamment, la pratique de l'argumentation. Le ***débat réglé***, comme la ***discussion argumentée*** [...] permettent aux élèves ***d'éprouver, de comprendre et de mettre en perspective les valeurs*** et les principes qui régissent notre société démocratique. Discussion ou débat privilégient, non l'expression polémique d'opinions antagonistes, mais la mobilisation de connaissances utiles à la formulation claire d'arguments rigoureux.

## Contribution de la séquence à la construction d'une culture de la démocratie

### Valeurs et principes promus

- Liberté - Etat de droit

### Attitudes

- Respect d'autrui
- Esprit civique
- Équilibre initiative individuelle et acceptation règle commune

### Connaissances pour exercer une compréhension critique

- Règle et droit

### Aptitudes

- Écoute et observation
- Réflexion et discernement, esprit critique
- Participation à un débat

# Place de la séquence dans la progression annuelle

## *Programmation horaire : 5h*

- 3h = « bloc méthode » de la discussion organisée
- 2h = application
- La séquence peut être réalisée en lien avec le 1<sup>e</sup> thème d'histoire

## *Modalités pratiques :*

- Disposition matérielle : salle en îlots, puis cercle ou U
- Utilisation d'un bâton de parole

# PLAN DE LA SÉQUENCE « QU'EST-CE QU'ÊTRE LIBRE ? »

## BLOC MÉTHODE (3 HEURES)

### I - *Suis-je libre de penser différemment des autres ? (1h)*

- **Objectif :** Coconstruire une méthode de la discussion organisée à partir d'un exercice où chaque élève doit anticiper le positionnement des autres par rapport à la question-clé de la séance. → Elaboration d'une charte de la Discussion organisée.

### II - *Comment se mettre d'accord pour définir la liberté ? (1h)*

- **Objectif :** Aboutir à un consensus sur la définition de la notion de liberté. → Travail de groupes autour de citations qui définissent la liberté.

### III - *Libre de m'exprimer ? (1h)*

- **Objectif :** ... . → Discussion organisée autour d'une question qui aura émergé chez les élèves lors des deux premières séances. Les élèves ont en support la charte qu'ils ont précédemment élaborée.

# Séance 1: Suis-je libre de penser différemment des autres ? *Tous d'accord ?*

## Objectifs de la séance :

- Faire prendre conscience au groupe classe de ses divergences d'opinion et le pousser à trouver des stratégies pour coopérer, échanger malgré tout.
- Faire co-construire aux élèves une méthodologie de la discussion organisée

## Déroulement de la séance :



1. La photographie « Les deux Mariannes » est présentée au tableau. L'affirmation suivante est inscrite au tableau aux élèves : « L'une est moins libre que l'autre. ». Chaque élève est invité à imaginer le positionnement du reste de la classe face à cette affirmation, sur un axe allant de « tout à fait d'accord » à « absolument pas d'accord » et à travers 5 modèles possibles.  
(fiche élève n°1)
2. Les élèves vont chacun se positionner sur la ligne projetée au tableau.
3. Le modèle est comparé à ce que les élèves avaient envisagé.
4. Le professeur invite les élèves à questionner le résultat de l'expérience. Sont-ils en accord, en désaccord, la classe est-elle scindée en deux ? Sont-ils surpris de ce résultat, pourquoi ? Est-ce un problème qu'ils soient tous d'accord ou en désaccord ?
5. Conclusion : est-il nécessaire qu'un groupe soit d'accord pour exister ?



Photographie de  
Valéry Hache  
(AFP) prise  
pendant les  
manifestations  
des gilets jaunes,  
15 décembre  
2018

A

« L'une est moins libre que l'autre. »

B

Pas du tout d'accord

Tout à fait d'accord

→ Les élèves sont invités à évaluer la qualité de la discussion qui vient d'avoir lieu.

| Ce qui doit être gardé | Ce qui peut être modifié | Solutions envisagées |
|------------------------|--------------------------|----------------------|
|                        |                          |                      |

*Peut être questionné :*

- L'espace
- Le temps
- La distribution et l'organisation de la prise de parole
- Le rôle et le positionnement de chacun
- La qualité de la prise de parole
- L'intérêt des interventions
- L'objectif des interventions
- La question de la trace écrite

- ✓ Il peut être décidé que les règles validées s'appliquent immédiatement.
- ✓ Le professeur veillera toujours à maintenir un climat bienveillant entre les élèves et à en faire un objectif collectif.
- ✓ Le professeur introduira si nécessaire des éléments clés de la D.O. comme le bâton de parole.

*Ce travail collectif donne lieu à la création d'une méthodologie de la discussion organisée et en parallèle d'une « charte » de la discussion organisée, validée par l'ensemble des élèves et du professeur.*

## Méthodologie de la discussion organisée

- ☐ Les chaises sont placées en un cercle le plus large possible.
- ☐ Un **distributeur de parole** est choisi. Il distribue le bâton de parole aux élèves qui lèvent la main. Il est l'un des piliers de la discussion.
  - ✓ Il ne peut pas s'exprimer pendant la discussion.
  - ✓ Il donnera toujours la parole en priorité à ceux qui parlent le moins.
  - ✓ Il donnera en priorité la parole à l'enseignant quand celui-ci lève la main.
  - ✓ Il veillera à ne pas se positionner devant les élèves qui parlent.
- ☐ Un **secrétaire prend des notes sur la discussion**. Celles-ci pourront faire l'objet d'un travail (réécriture, lecture à la classe, travail autour des notions, de la prise de parole, trace écrite, etc...). Un dessinateur peut être désigné. Il devient un second secrétaire.
- ☐ Le **professeur** est assis dans le cercle.
  - ✓ Il lève la main pour prendre la parole.
  - ✓ Il veille à ce que la discussion reste problématisée.
  - ✓ Il demande aux élèves de reformuler leurs pensées, de définir les notions qu'ils abordent, de généraliser leurs propos en sortant de l'anecdote.
  - ✓ Il relance la discussion : « Est-ce que tout le monde est d'accord avec ce qui vient d'être dit ? ».
  - ✓ Il rappelle les règles adoptées par la classe quand celles-ci sont enfreintes.
- ☐ Les règles sont visibles par tous et lues en début de séance. Le **professeur** demande aux **élèves** si tout le monde accepte de les respecter.
- ☐ Le temps de la discussion est limité et annoncé en début de séance.
- ☐ Les échanges doivent donner lieu à une trace écrite.

### **Voici un exemple de Charte de la discussion organisée.**

- Je ne pense pas seul. C'est par l'écoute de l'autre et l'échange avec l'autre que se construit ma pensée.
- Celui qui a le bâton de parole a la parole. Il ne doit pas être interrompu.
- Quand je n'ai pas le bâton de parole, j'écoute celui qui parle.
- Chaque élève a le droit à la parole et le droit au silence.
- J'accepte que l'autre ne soit pas d'accord avec moi et de ne pas être d'accord avec l'autre.
- J'apporte des réponses argumentées.
- Je peux critiquer les idées, je ne critique pas les individus.
- Je ne me moque pas, je n'insulte pas, je ne crie pas.
- Je participe à créer un cadre bienveillant de discussion avec mes pairs.

- 
- Cette première séance permet dans le même temps de réfléchir à une première définition de ce qu'est la liberté. À partir de l'affirmation énoncée à propos des deux Mariannes : l'une est moins libre que l'autre, les élèves proposent des arguments visant à justifier leur opinion. Ces arguments sont relevés par le professeur et servent à élaborer quelques éléments de définition de ce qu'est la liberté. Le professeur souligne les difficultés à définir cette notion parce qu'elle est complexe.

## Séance 2 : Comment se mettre d'accord pour définir la *liberté* ?

Objectifs de la séance : Définir une notion, la liberté, en instaurant un cadre pour la pratique de l'oral, celui du groupe.

1. Les élèves, organisés en groupe, choisissent parmi les documents proposés celui sur lequel ils souhaitent travailler.  
(fiche élève n°2)
2. Individuellement en silence, puis en échangeant avec le groupe, les élèves répondent à la question suivante « quelle définition de la liberté propose ce document ? »
3. Les définitions des groupes sont inscrites au tableau.
4. Le professeur demande aux élèves quelle définition leur semble la moins juste et pourquoi. Puis il leur demande laquelle est la plus juste et pourquoi.
5. Une définition qui fait consensus sert de trace écrite. Elle est confrontée à celle de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.

- *Modalités pratiques* : Les élèves sont en groupe de trois ou quatre (selon l'effectif de la classe)
- *Remarques* : Les règles de la D.O. proposées dans la séance 1 peuvent être appliquées dès le travail de groupe et réinvesties dans les temps d'échange collectif. Les éléments sur lesquels les élèves ne sont pas d'accord peuvent être notés au tableau pour être réutilisés dans la séance 3. Il est rappelé régulièrement aux élèves qu'ils sont en train de s'exercer au travail de coopération et aux compétences orales.

## Séance 3 : Suis-je libre de m'exprimer ?

### Objectifs :

- *Développer des aptitudes à la réflexion critique en recherchant les critères de validité des jugements moraux.*
- *Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans le cadre d'une discussion organisée.*

Le sujet proposé aux élèves a émergé pendant la séance 2. Tous les sujets sont valables à condition qu'ils créent une tension intellectuelle entre les élèves. Par exemple :

- La loi m'empêche-t-elle d'être libre ?
- La loi est-elle vraiment nécessaire ?
- Pourrait-on vivre dans un monde sans loi ?
- Sommes-nous libres ?
- Est-on libre quand on est un enfant, un adolescent ?

Une autre possibilité est de débattre sur la question initiale de la séquence : « L'une des deux Marianne est-elle plus libre que l'autre ? » C'est ainsi l'occasion d'interroger l'évolution du positionnement des élèves et de démontrer le besoin d'avoir des connaissances sur un sujet pour pouvoir se positionner.

- *Support* : Distribuer aux élèves la charte qu'ils ont mise au point lors de la séance n°1
- *Modalités pratiques* : Les mettre en cercle. Apporter un bâton de parole.

## Bilan à construire avec les élèves :

### ❑ Comment expliquer qu'il soit si difficile de définir une notion aussi courante que la liberté ?

- La notion de liberté est complexe
- Les points de vue sont multiples
- Il est difficile de communiquer quand nous ne sommes pas d'accord

### ❑ Mais des solutions :

- Des textes de référence (la DDHC)
- Des penseurs de référence (les philosophes des Lumières ou les philosophes antiques)
- Des méthodes (le bâton de parole par exemple)

**NB.** A ce stade les élèves n'ont pas encore été évalués puisqu'ils découvrent une compétence nouvelle. Il paraît difficile de les évaluer ici. Par contre, lors des deux séances suivantes, une évaluation est prévue car il s'agit pour les élèves de remobiliser une compétence déjà travaillée.

**La séquence peut s'arrêter là !**

*Il s'agira alors d'une séquence de méthode à réaliser en tout début d'année. La méthode de la discussion organisée pourra dès lors être remobilisée tout au long de l'année.*

# PROPOSITION DE PROLONGEMENT : APPLICATION DE LA MÉTHODE (2 HEURES)

## ***IV - L'intelligence artificielle remet-elle en question ma liberté ? 2h***

- 1<sup>ère</sup> heure : Étude de l'IA et la reconnaissance faciale avec documents en appui.
- 2<sup>ème</sup> heure : Organisation d'une discussion organisée sur l'IA et la reconnaissance faciale. Evaluation par les pairs en débat mouvant.

# Séance 4 : L'utilisation de l'intelligence artificielle au service de la vidéo surveillance remet-elle en question ma liberté ?

## Première heure

### Objectifs :

- *Appréhender une situation concrète de tension entre liberté et sécurité.*
- *Remobiliser la compétence orale autour de la discussion organisée*
- *Evaluer / être évalué par mes pairs*

1. Le professeur distribue un corpus documentaire aux élèves ou vidéos contenant :

- Une définition de l'Intelligence Artificielle.
- Des documents sur une de ces applications : les algorithmes de reconnaissance faciale et/ou d'identification des comportements individuels dans les foules utilisés dans le cadre des JO de 2024 à Paris. Les documents proposent des points de vue variés et/ou opposés. C'est ici l'occasion de **questionner la différence entre libertés individuelles et collectives.**

2. Les élèves répondent à des questions puis remplissent un tableau avec les arguments POUR et CONTRE l'utilisation de l'IA au service de la vidéosurveillance.

## Séance 4 : L'utilisation de l'intelligence artificielle au service de la vidéo surveillance remet-elle en question ma liberté ?

### Deuxième heure

#### Objectifs :

- Appréhender une situation concrète de tension entre liberté et sécurité.
- Remobiliser la compétence orale autour de la discussion organisée
- Evaluer / être évalué par mes pairs

Le professeur organise une discussion organisée autour de la question de la séance *L'utilisation de l'intelligence artificielle au service de la vidéo surveillance remet-elle en question ma liberté ?*

- Une moitié des élèves débattent
- L'autre moitié des élèves :
  - ✓ Évaluent les élèves qui discutent (modalité : évaluation par les pairs)
  - ✓ Se déplacent en fonction des arguments qui les convainquent (modalité : débat mouvant)

L'élève correcteur est observateur de la posture de l'élève et des arguments. La grille évalue la capacité de l'élève à prendre en compte autrui. Une autre grille peut être conçue sur la qualité de l'argumentation.